

## Rapport du Président

Séance Publique du  
mercredi 7 décembre 2011

### Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

6<sup>ème</sup> Commission -

N° CG-2011-5-6-3

### Service consulté

## **BUDGET PRIMITIF 2012 ENVIRONNEMENT NATUREL**

Résumé : Le présent rapport regroupe l'ensemble des interventions de notre collectivité en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion des milieux naturels ainsi que de l'éducation à l'environnement.

Pour mener à bien les actions qui découlent de ces politiques une autorisation de programme de 2.140.000 € et des crédits de paiement de 650.000 € sont nécessaires en investissement pour cette politique, ainsi que 3.244.000 € en crédits de fonctionnement, le montant attendu des recettes étant de 3.250.000 €.

### **I - C031 : Education à l'Environnement**

**(AP : 150.000 € - CP : 130.000 € - F : 905.000 € - R : 10.000 €)**

Le Haut-Rhin compte une douzaine de structures assurant à titre principal des actions d'éducation à l'environnement, dont 5 sont à ce jour labellisées CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) auxquelles s'ajoutera Enjeu Nature à HIRTZFELDEN après les travaux de construction et de réhabilitation. Les actions réalisées ont un impact important sur les populations notamment scolaires, et sont stables par rapport aux années précédentes (101.000 journées-participants pour environ 114.000 personnes). Afin de poursuivre une politique volontariste en la matière, l'inscription de 1.035.000 € de crédits serait nécessaire (légère diminution par rapport à 2010), dont :

- 905.000 € de fonctionnement
- 130.000 € d'investissement

### **Bilan 2011**

- La Petite Camargue Alsacienne a achevé la rénovation de sa maison éclusière et l'inauguration en a été effectuée au printemps 2011. Une dernière tranche de travaux était consacrée aux aménagements extérieurs du bâtiment. La Petite Camargue ne programme pas de chantiers importants en 2012.

- Le CINE du Rothenbach (géré par l'association Atouts Hautes Vosges), fonctionne en vitesse de croisière. Les dernières difficultés liées à la production autonome d'électricité sont en voie de règlement avec l'installation d'une nouvelle technologie de batteries. Afin d'optimiser la fréquentation du site, un plan de rénovation de la signalétique (notamment routière) est en cours.
- L'Observatoire de la Nature de Colmar, inauguré en début 2010, fonctionne en vitesse de croisière. L'équipe pédagogique a été étoffée par un troisième poste d'animateur courant 2011 ainsi que par un poste d'accueil – secrétariat.
- Concernant la maison éclusière d'HIRTZFELDEN, le chantier de réhabilitation a démarré, comme prévu, en avril 2011. Il est rappelé que le montant total de l'opération est de 3,6 M€ HT avec les contributions de la Région Alsace, du Programme Européen FEADER et d'EDF. La durée du chantier est estimée à 15 mois, période pendant laquelle l'association Enjeu Nature poursuivra son activité mais en délocalisant les animations. Par ailleurs, dans le cadre du partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw en Pologne, Enjeu Nature sera l'opérateur d'un échange en 2012 sur le thème de l'éducation à l'environnement.
- La ferme pédagogique -VIA la Ferme- a emménagé en cours d'année dans un bâtiment mis à disposition par la commune de WITTENHEIM.
- En matière de communication environnementale, l'année 2011 a permis :
  - la publication d'une nouvelle plaquette pédagogique sur les « Haies », en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin,
  - la publication de la nouvelle édition de l'ouvrage « Arbres remarquables dans le Haut-Rhin ». La première édition datant de 2006 étant épuisée, le contenu a été entièrement renouvelé. Le tirage est de 5.000 exemplaires et cette nouvelle édition est payante et est diffusée en partenariat avec les Archives Départementales et les librairies haut-rhinoises. Le prix public est de 15 €,
  - Le soutien aux éditions locales d'ouvrages environnementaux : Atlas Régional des Amphibiens et Reptiles, édition BUFO / Alsace Grandeur Nature, édition ST BRICE.

### **Propositions 2012 :**

#### En investissement :

L'année 2012, comme l'année précédente, ne connaîtra pas de gros investissements hormis le CINE d'HIRTZFELDEN pris en charge par le budget de la DAR (Direction de l'Architecture). Les contributions demandées seront concentrées sur les mises aux normes des lieux d'accueil et d'animation et sur les équipements pédagogiques. Il est proposé d'ouvrir une nouvelle AP de 150.000 € et d'inscrire 130.000 € en crédits de paiement pour le soutien aux divers investissements matériels effectués par les structures d'éducation à l'environnement en 2012.

#### En fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire 905.000 € de crédits de fonctionnement en 2012, qui incluent :

- L'aide au fonctionnement des CINE (maintien du plafond de 78.200 €/an, identique aux années précédentes) et des autres structures participant au programme d'éducation à l'environnement dont les fermes pédagogiques VIA la FERME et CLE DES CHAMPS. Les dotations correspondantes se situent au total à environ 650.000 €,

- L'aide au fonctionnement de l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA) en tant que tête de réseau mandatée par les collectivités pour un montant qui devrait rester calé sur les dotations des années précédentes, à savoir 145.000 €,
- Des demandes ponctuelles, pour actions et manifestations de niveau régional, pour un montant maximal de 70.000 € seront traitées en cours d'année,
- Le programme commun Haut-Rhin/Bas-Rhin de communication pédagogique sur l'environnement (cité plus haut) pour un montant de 40.000 €,

et 10.000 € en recettes pour la vente du Guide des Arbres Remarquables.

La répartition détaillée de ces crédits sera examinée par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne avant d'être soumise à la Commission Permanente pour décision et attribution.

## **II - C032 : Soutien à la vie associative et aux collectivités (AP : 690.000 - CP : 300.000 € - F : 2.017.000 €)**

Divers syndicats mixtes et associations présentent des demandes de soutien financier relatives à des actions en faveur de la protection de la nature et des paysages. Le monde associatif ainsi que les syndicats mixtes, Brigade Verte et Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) sont partenaires du Conseil Général pour la mise en œuvre et le suivi d'actions d'intérêt collectif dans le domaine de la protection de la nature.

Le PNRBV a finalisé sa nouvelle charte 2010-2022 qui a été adoptée en Comité Syndical et soumis à l'approbation des collectivités (Régions et Départements) courant 2011. Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) doit statuer sur cette dernière en fin d'année.

La Brigade Verte a connu en 2011 une élection générale et un renouvellement de son Comité Syndical. Le Président MASSON et ses vice-présidents ont été reconduits pour un nouveau mandat. Ces changements expliquent la mise en attente de la réflexion sur la refonte statutaire et la réorganisation des missions servies aux communes. L'année 2012 devrait permettre de reprendre ce travail.

### **Bilan 2011**

- Poursuite de la restauration des anciens milieux rhénans de la Petite Camargue Alsacienne (participation du Département du Haut-Rhin aux travaux pour 10.000 €),
- Conservatoire Botanique Alsacien (CBA) : après la création du Groupement d'Intérêt Public (approuvée par le Ministère de tutelle en 2010), la réunion constitutive a eu lieu en début d'année. Le premier recrutement (Directeur) intervient au mois de décembre 2011. La structure ne sera opérationnelle qu'en 2012,
- Les Sociétés Protectrices des Animaux (SPA) du Haut-Rhin ont fait l'objet d'un réajustement des aides départementales : la SPA de Mulhouse du fait d'un bilan largement excédentaire et la SPA de Centre Alsace à EBERSHEIM, Bas-Rhin, pour ajuster notre participation sur le pourcentage de communes haut-rhinoises adhérentes. La SPA de COLMAR a connu, quant à elle, de nombreux changements : Présidence et équipe dirigeante et lancement du nouveau chantier.

### **Propositions 2012 :**

Comme les années passées, pratiquement toutes les aides accordées sont cadrées par des conventions annuelles ou pluriannuelles, assorties de contrats d'objectifs spécifiques et de critères d'évaluation des actions engagées.

Il vous est proposé d'inscrire un montant de 2.317.000 € pour soutenir les actions présentées par les syndicats mixtes et les associations, dont :

- 2.017.000 € en fonctionnement
- 300.000 € en investissement

L'enveloppe de fonctionnement est globalement stable par rapport aux trois derniers exercices, les seules augmentations étant liées aux progressions statutaires de la Brigade Verte et du PNRBV.

L'enveloppe consacrée à l'investissement est en augmentation en lien avec la reconstruction de la SPA de COLMAR. La subvention accordée à la Communauté d'Agglomération de COLMAR (CAC) en 2008 a fait l'objet d'une nouvelle délibération lors de la séance plénière du 14 octobre 2011 afin de réactualiser l'engagement du Département sur ce dossier. Les travaux proprement dits ont commencé en septembre 2011 et s'achèveront en fin d'année 2012.

#### **II.1. Les associations et communes/EPCI (CP 290.000 € - F 367.000 €)**

Il vous est proposé d'adopter une enveloppe de fonctionnement de 365.000 € pour les associations et 2.000 € pour les cotisations à verser en 2012 à diverses associations dont nous sommes membres, notamment l'Association Nationale des Commissions et Comités des Commissions Locales d'Information (ANCCLI), Pan European Forest Certification (PEFC), l'Association pour la Réintroduction de la Cigogne en Alsace Lorraine (APRECIAL). Cette enveloppe de fonctionnement est stable par rapport à 2011.

L'enveloppe proposée pour l'investissement est de 290.000 € dont la plus grande part sera consommée par le projet « nouvelle SPA de Colmar et environs » cité plus haut. La répartition des crédits sera examinée par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne avant d'être soumise à la Commission Permanente pour décision et attribution. A titre indicatif, environ 12 associations ont été aidées en 2011. Les principales associations ayant été soutenues sont :

APRECIAL	95.000 €
Petite Camargue Alsacienne	40.000 €
Saumon Rhin	40.000 €
ODONAT	21.084 €
Ligue pour la Protection des Oiseaux	30.000 €
7 autres associations	59.422 €

## **II.2. Les syndicats mixtes (CP 10.000 € - F 1.640.000 €)**

L'enveloppe relative à d'éventuels investissements s'élève à 10.000 € et celle de fonctionnement à 1.640.000 €.

### **La Brigade Verte**

La subvention accordée au syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux était en 2011 de 1.434.463 €. Pour 2012, je vous propose de ne plus augmenter notre participation à cette structure qui devra trouver en interne, par une redéfinition du coût de ses missions, les ressources nécessaires à l'équilibre de son budget.

L'audit organisationnel et financier de la Brigade Verte lancé en 2007 a débouché en 2009, puis 2010, sur des propositions opérationnelles formulées par un comité de pilotage présidé par M. HABIG. Elles ont été présentées au Président et aux Vice-Présidents de la Brigade Verte qui ont approuvé globalement le cadrage statutaire et managérial proposé, mais n'ont pas débouché sur des changements concrets pour les raisons organisationnelles évoquées plus haut. L'année 2012 pourrait être l'année de l'adoption de ces mesures statutaires et fonctionnelles par le Comité Syndical.

### **Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV)**

Le PNRBV intervient dans l'aménagement de l'espace, la gestion des paysages, la préservation et la sensibilisation aux patrimoines naturel et culturel, le développement local et touristique, ainsi que la promotion des activités se déroulant sur son territoire.

Le syndicat mixte du PNRBV, dont notre collectivité est membre, a adopté sa nouvelle Charte en Comité syndical en septembre 2010. La Commission Permanente a délibéré favorablement sur ce texte ainsi que sur les nouveaux statuts du syndicat mixte en milieu d'année, de même que les autres collectivités territoriales concernées. Le Conseil National pour la Protection de la Nature (CNPN) et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux rendront leur avis formel d'ici la fin de l'année. Un audit financier du Parc a été effectué par notre Mission de Contrôle de Gestion, les résultats ont été communiqués à la direction du Parc et aux autres partenaires institutionnels du PNRBV (Régions, Départements, DREAL).

Pour notre collectivité, la contribution maximale sera à déterminer de concert avec les 3 Régions et les 3 autres Départements, membres statutaires du syndicat mixte, dès que l'indice INSEE 2011 des prix à la consommation des ménages sera fixé, conformément aux statuts de cette structure.

## **II.3. Le Conservatoire Botanique Régional (CBR) (F 10.000 €)**

La création du CBR a été actée au BP 2006, en même temps que les principes de la contribution du Département à cet organisme. Pour mémoire : en investissement, attribution d'un montant équivalent à l'aide du Conseil Général du Bas-Rhin, soit au maximum 55.000 € et en fonctionnement, notre participation est limitée au financement d'actions spécifiques, plafonnée à 8.000 €/an. Il a fallu attendre la validation ministérielle du CBR pour entrer en phase opérationnelle. La réunion constitutive s'est déroulée le 26 janvier 2011, Mme Nicole THOMAS, Conseillère Régionale, a été élue à la Présidence. Le choix du Directeur a été effectué en juillet dernier et le Conseil d'Administration du Conservatoire a validé ce choix le 31 août 2011. Le Directeur prendra ses fonctions début décembre de cette année. Le budget prévisionnel de la structure pour 2012 s'élèvera probablement à 122.460 € en fonctionnement et 50.500 € en investissement. Une participation européenne au titre du programme FEDER est prévue à hauteur de 30% du budget de fonctionnement.

Conformément aux décisions prises antérieurement sur ce dossier, la contribution proposée est de 8.000 €.

### **III - C033 : La préservation du patrimoine naturel**

**(AP : 1.300.000 € - CP : 220.000 € - F : 322.000 € - R : 3.240.000 €)**

Cette rubrique regroupe l'ensemble des actions menées et/ou soutenues par le Département en faveur de la gestion et de la préservation des milieux naturels remarquables mais également dits ordinaires ; il s'agit notamment de la politique des espaces naturels sensibles (ENS), des acquisitions de sites naturels et des travaux d'entretien ou de renaturation, du partenariat avec le Conservatoire des Sites Alsaciens, des études ainsi que des opérations menées en faveur du patrimoine arboré : plantations de haies, de vergers, opération « des arbres pour la Sainte Catherine ».

Il vous est proposé de répartir les crédits départementaux consacrés à la politique de préservation du patrimoine naturel haut-rhinois de la manière suivante en 2012 :

- 1.300.000 € en AP dont 1.165.000 € pour l'investissement direct (C133) et 135.000 € pour les investissements indirects (C233)
- 220.000 € en CP pour l'investissement
- 322.000 € en fonctionnement
- 3.240.000 € en recettes (3.200.000 € de TDENS et 40.000 € de vente de bois à l'occasion des travaux forestiers)

#### **III.1. Le Conservatoire des Sites Alsaciens**

**(CP : 25.000 € - F : 271.000 €)**

Le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), partenaire du Conseil Général et dont notre collectivité est membre statutaire, assure un rôle de gestion patrimoniale des milieux naturels. La subvention départementale contribue aux actions suivantes :

- La gestion d'un réseau d'espaces naturels remarquables (entretien des sites, suivi scientifique, plans de gestion), location de terrains, fonctionnement, postes de techniciens et de secrétariat, poste FONJEP (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire). Une nouvelle convention cadre triennale 2010-2012 de partenariat a été signée le 3 août 2010. Les montants alloués pour 2012 seront déterminés lors des discussions pour la convention annuelle correspondante en Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, avant soumission au vote de la Commission Permanente mais ne pourront pas excéder les crédits accordés en 2010 et 2011 (qui étaient en retrait par rapport à 2009) ;
- Des travaux de renaturation de milieux, d'aménagements pour l'accueil du public... Ces actions nécessiteront l'inscription de crédits de paiement constants par rapport à 2011 et estimés à 25.000 €.

#### **III.2. Les espaces naturels remarquables**

**(CP : 105.000 € - F : 5.000 € - R : 3.240.000 €)**

Les actions relatives aux espaces naturels remarquables correspondent à la création des zones de préemption et aux acquisitions de terrains ainsi qu'aux travaux de restauration écologique, de gestion courante, de délimitation des terrains, de mise en place d'infrastructures pour l'accueil du public et de collecte de données complémentaires sur les espaces naturels propriétés du Département.

### **III.2.1 La création des zones de préemption et les acquisitions de terrains :**

#### **Bilan 2011**

- La commune de WITTERSDORF a bénéficié d'une aide financière de 754 € du Conseil Général dans le cadre du GERPLAN pour l'acquisition de terrains situés dans un ENS.
- La Brigade Verte a intensifié la surveillance sur les terrains du Département, ainsi que les Espaces Naturels Sensibles créés.
- La recette relative à la TDENS, instaurée au début de l'année 2007, s'élève pour les 7 premiers mois de l'année 2011 à 1.901.221 €.

#### **Propositions 2012 :**

Les crédits de paiement prévus pour ces actions sont de 55.000 € pour 2012, dont 2.000 € pour les frais d'insertion dans la presse et 5.000 € au titre des subventions en faveur des communes qui acquièrent des terrains au sein de périmètres Espaces Naturels Sensibles (ENS) dans le cadre d'un GERPLAN. L'inscription de crédits de paiement complémentaires pourra faire l'objet d'un examen lors de la DM1 en fonction des opportunités d'acquisition. Les recettes attendues en 2011 au titre de la TDENS s'élèvent à 3.200.000 €.

### **III.2.2. Les travaux de restauration écologique, gestion courante, délimitation des terrains, mise en place d'infrastructures pour l'accueil du public et collecte de données complémentaires sur les espaces naturels propriétés du Département :**

#### **Bilan 2011**

- Plusieurs propriétés du Département, notamment celles ouvertes au public, ont fait l'objet des entretiens courants programmés dans leur plan de gestion. Un important stock de vieux pneus abandonnés sur le site du Strangenberg à WESTHALTEN a été évacué vers la déchetterie pro de COLMAR ;
- Par ailleurs, la révision de l'inventaire des zones humides du département a été lancée, notamment le long de certains cours d'eau (Lauch, Thur, Doller, Soultzbach, Largue et Grumbach) ;
- Le suivi de la gestion des espaces naturels départementaux a été assuré par les agents du SEA en liaison avec les différents gestionnaires (CSA, ONF) et intervenants (ADEIS, entreprises prestataires) ;
- Les plans d'aménagement des forêts départementales de la vallée de la Doller et du Hohlandsbourg ont été co-élaborés par le SEA et l'ONF et validés par la Commission Permanente du 21 janvier 2011 ; les travaux de gestion forestière courante engagés en 2011 sur ces 3 massifs forestiers se sont élevés à 45.117 € ;
- Des mares à batraciens ont été aménagées dans la forêt départementale du Schrankenfels pour un montant de 4.485 TTC.
- Dans le cadre de la démarche « Qualité » engagée au niveau de la collectivité, il a été décidé de démontrer que la gestion des forêts départementales est adaptée et cohérente à long terme sur le plan environnemental, social et économique. Il a ainsi été proposé de faire certifier les modes de gestion et d'exploitation par rapport aux exigences du FSC (Forest Stewardship Council) en 2011 pour la totalité des forêts départementales soumises, à ce jour, au régime forestier (660 ha) et d'engager une démarche de gestion de qualité des milieux sensibles et remarquables en adhérant à la charte Natura 2000 pour les forêts situées en site Natura 2000 (330 ha).

### **Propositions 2012 :**

Il conviendrait d'inscrire 50.000 € de CP et 5.000 € de crédits de fonctionnement pour ce type de travaux et la maintenance des sites. Ces crédits seront notamment consacrés à la poursuite des opérations de réhabilitation écologique sur les sites de ROUFFACH, WESTHALTEN, ORSCHWIHR, SCHWEIGHOUSE, TAGOLSHEIM, URBES, etc. Des travaux seront également programmés dans les forêts départementales (Schrankenfels, Hohlandsbourg, haute vallée de la Doller) afin de sécuriser les voies fréquentées par le public, d'assurer la gestion courante, de valoriser et de diversifier les milieux forestiers, de créer des ouvertures au niveau de la chaume et de la forêt de la haute Bers pour le Grand Tétrás, de mettre en valeur le château du Hohlandsbourg par l'ouverture de points de vue.

L'élaboration du plan d'aménagement forestier du Schrankenfels débutera en 2012 en poursuivant des objectifs similaires à ceux actés dans les plans des forêts départementales de la vallée de la Doller et du Hohlandsbourg, à savoir maintenir voire reconquérir la naturalité de ces milieux forestiers. Des recettes de 40.000 € sont également attendues pour la vente de bois résultant des travaux réalisés dans les massifs forestiers, propriétés du Département.

### **III.2.3. Récapitulatif :**

Au total, pour les espaces naturels remarquables, les besoins de crédits s'élèveraient à 105.000 € de CP pour l'investissement et 5.000 € pour le fonctionnement

### **III.3. Valorisation du patrimoine arboré hors milieux forestiers (CP : 90.000 € - F : 1.000 €)**

Depuis 1986, le Conseil Général mène et/ou soutient des actions concrètes pour la valorisation du patrimoine arboré et du paysage rural (plantation d'arbres, maintien de haies et de bosquets, vergers écoles, patrimoine arboré remarquable...), dans le souci de préserver l'environnement et les paysages caractéristiques du Haut-Rhin.

- L'opération « Sainte Catherine » à destination du grand public, initiée en 2001 et reconduite chaque année depuis lors compte tenu du vif succès rencontré conforte notre politique de valorisation du patrimoine arboré puisque, depuis 11 ans, 35.500 fruitiers hautes tiges et 4.500 arbustes ont été plantés dans le département.

### **Bilan 2011**

2.500 arbres fruitiers hautes tiges et 2000 arbustes (61.256 € TTC) ont été distribués aux particuliers : 1.200 pommiers, 1.200 poiriers, 100 amandiers, 2.000 arbustes (camérisier, nerprun, baguenaudier, bourdaine, fusain et viorne obier).

### **Propositions 2012/2013 :**

Il est envisagé de lancer pour les deux années à venir un marché portant sur 5.000 arbres et 4.000 arbustes :

- en 2012, la commande pourrait porter sur 2.500 fruitiers : 800 mirabelliers, 800 quetschiers, 800 cerisiers et 100 pêcheurs de vignes (destinés aux coteaux) ainsi que 2.000 arbustes (fusain, viorne lantane, cornouiller mâle, bourdaine, noisetier et cornouiller sanguin).



- en 2013, la commande pourrait porter sur 2.500 fruitiers : 1.200 pommiers, 1.200 poiriers et 100 pêcheurs de vignes (destinés aux coteaux) ainsi que 2.000 arbustes (fusain, viorne lantane, cornouiller mâle, bourdaine, noisetier et cornouiller sanguin).

Le coût de cette opération est estimé à environ 59.000 € HT par an.

- A travers l'opération « Vivent les vergers » en lien avec la démarche GERPLAN, les actions menées en 2011 ont porté sur la poursuite des inventaires vergers, l'achat groupé de fruitiers haute tige et d'arbustes et la remise en état de vergers pour un coût total de 39.184 € dont 13.686 € d'aide du Département.

### **Propositions 2012 :**

Une inscription de 20.000 € en investissement et de 1.000 € en fonctionnement serait nécessaire pour la poursuite de ces actions.

Il convient également de rappeler que le SEA assure une gestion fine des 19.600 arbres d'alignement plantés le long des Routes Départementales (RD) et des 8.700 arbres des collèges et autres propriétés départementales de manière à garantir la sécurité des biens et des personnes, mais aussi de conserver une véritable trame verte qui irrigue le Haut-Rhin.

### **III.3.3 Récapitulatif :**

Au total, les besoins de crédits s'élèveraient à 90.000 € de CP pour l'investissement ; il conviendrait également d'inscrire 1.000 € pour le fonctionnement.

### **III.4. La réalisation d'études d'aide à la décision (F 45.000 €)**

Il vous est proposé d'inscrire pour 2012 un crédit de 45.000 € destiné à la réalisation d'études qui contribuent au calage et à l'amélioration des actions menées et/ou soutenues par le Département. Ces études permettent également de faire le bilan de nos opérations, notamment l'évaluation de la démarche GERPLAN.

---

### **En conclusion, je vous propose :**

- D'ouvrir une nouvelle autorisation de programme de 150.000 € pour le programme d'éducation à l'environnement et d'inscrire un crédit de 130.000 € au titre des investissements, de 905.000 € au titre du fonctionnement et de 10.000 € en recettes, dont la répartition figure dans le tableau joint en annexe 1 ;
- D'ouvrir une nouvelle autorisation de programme de 690.000 € pour le soutien à la vie associative et aux collectivités et d'inscrire un crédit de 300.000 € au titre des investissements et de 2.017.000 € au titre du fonctionnement, dont la répartition figure dans le tableau joint en annexe 1 ;

- De donner délégation à la Commission Permanente pour l'attribution aux différents bénéficiaires des crédits en faveur de l'éducation à l'environnement et du soutien à la vie associative et aux collectivités sur avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne ;
- De donner délégation à la Commission Permanente pour valider les diverses conventions de partenariat et de m'autoriser à les signer ;
- D'ouvrir, pour la préservation du patrimoine naturel, une autorisation de programme globale de 1.300.000 € et d'inscrire un crédit de 220.000 € au titre des investissements, de 322.000 € au titre du fonctionnement et 3.240.000 € en recettes, dont la répartition figure dans le tableau joint en annexe 1 ;
- De donner un avis favorable à la réalisation d'un marché, couvrant les années 2012 et 2013, pour la commande des arbres de l'opération « des arbres pour la Sainte Catherine ».
- De prévoir, le cas échéant, une inscription de crédits supplémentaires en DM1 pour :
  - la poursuite du programme d'acquisitions foncières,
  - les travaux liés au projet de Conservatoire Botanique Régional.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

## BP 2012

## RAPPORT ENVIRONNEMENT NATUREL

## ANNEXE FINANCIERE

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2062	204	2042	738	C231		Education à l'Environnement (Associations)	80 000,00 €
	204	20414	738	C231		Education à l'Environnement (communes et structures communales)	50 000,00 €
			<b>AP 2012</b>	<b>150 000,00</b>		<b>TOTAL C031</b>	<b>130 000,00 €</b>

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2072	204	20414	738	C232		Soutien à la vie associative (communes et structures communales)	200 000,00 €
	204	2042	738	C232		Soutien à la vie associative (droit privé)	90 000,00 €
	204	20415	738	C232		Soutien à la vie associative (SM)	10 000,00 €
			<b>AP 2012</b>	<b>690 000,00</b>		<b>TOTAL C032</b>	<b>300 000,00 €</b>

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2081	20	2033	738	C133		Frais d'insertion	2 000,00 €
	21	2118	738	C133		Acquisition foncieres	48 000,00 €
	21	2121	738	C133		Acquisition des arbres Ste Catherine	70 000,00 €
	21	2128	738	C133		TX de valorisation des propriétés DPT68	50 000,00 €
2082	204	20414	738	C233		Subv.acquisition foncières communes et structures intercommunales	5 000,00 €
	204	20414	738	C233		Valorisation Patrimoine arboré (communes et structures intercommunales)	15 000,00 €
	204	2042	738	C233		Valorisation Patrimoine arboré (personnes de droit privé)	5 000,00 €
	204	2042	738	C233	C03	CSA TX sur terrains non DPT droit privé	25 000,00 €
			<b>AP 2012</b>	<b>1 300 000,00</b>		<b>TOTAL C033</b>	<b>220 000,00 €</b>
						<b>Total général Investissement du C03</b>	<b>650 000,00 €</b>

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2067	65	6574	738	C731	C03	Education à l'Environnement (Associations)	815 000,00 €
	65	65734	738	C731	C03	Education à l'Environnement (communes et structures communales)	50 000,00 €
							<b>865 000,00 €</b>
2066	011	6238	738	C631	C03	Actions de Communication	40 000,00 €
							<b>40 000,00 €</b>
<b>TOTAL CO3 (C031)</b>							<b>905 000,00 €</b>

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2077	65	6574	738	C732	C03	Soutien à la vie associative (Associations)	365 000,00 €
	65	65734	738	C732	C03	Soutien à la vie associative (communes et structures communales)	0,00 €
	65	6561	738	C732	C03	Soutien à la vie associative (SM)	1 640 000,00 €
	65	65738	738	C732	C03	Soutien à la vie associative (gip)	10 000,00 €
							<b>2 015 000,00 €</b>
2076	011	6281	738	C632	C03	Concours divers et cotisations	2 000,00 €
							<b>2 000,00 €</b>
<b>TOTAL CO3 (C032)</b>							<b>2 017 000,00 €</b>

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2087	65	6574	738	C733	C03	CSA (poste, gestion, location, fonjep)	271 000,00 €
	65	6574	738	C733	C03	Aides pour entretiens haies( Privé)	500,00 €
	65	65734	738	C733	C03	Aides pour entretiens haies (Communes et structures communales)	500,00 €
							<b>272 000,00 €</b>
2086	011	617	738	C633	C03	Etudes	45 000,00 €
	011	61523	738	C633	C03	Maintenances propriétés dept 68	5 000,00 €
							<b>50 000,00 €</b>
<b>TOTAL CO3 (C033)</b>							<b>322 000,00 €</b>
<b>Total général fonctionnement du C03</b>							<b>3 244 000,00 €</b>

N° de transpo	Service	Libellé du Service	Politique	Imputation	2012	Objet de la recette
2066	112	SEA	C631	70/7088/738	10 000,00 €	Vente du guide des arbres remarquables
2086	112	SEA	C633	73/7323/738	3 200 000,00 €	Taxe départementale sur les ENS
2086	112	SEA	C633	70/738/7022	40 000,00 €	Produit de la vente du bois
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>					<b>3 250 000,00 €</b>	